

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicités
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ

ABONNEMENTS
1 an 120
6 mois 60
3 mois 30

Journal politique, religieux, social

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20
L'Étranger... 25
Rédaction... 50

Nouvelles du jour

Les Américains font 5000 prisonniers, au nord-ouest de Verdun.

Les Anglais font 1500 prisonniers au nord-ouest de Saint-Quentin.

Au nord de la Macédoine, les Anglais arrivent en territoire bulgare; les Serbes et les Français reprennent Istip.

En Palestine, les Anglais ont fait jusqu'ici 45,000 prisonniers; ils ont occupé Tibériade.

Tandis que l'attention se portait vers Saint-Quentin, région où des Anglais avaient fait, mardi, un millier de prisonniers et où les Français s'étaient emparés de la solide position allemande d'Epine-de-Dallon...

Le bulletin allemand d'hier soir signalait l'offensive des Alliés en Champagne et ajoutait que cette offensive s'étendait aussi entre l'Argonne et la Meuse. Il y avait eu une préparation de feu de onze heures, contrairement aux nouvelles méthodes employées de ne pas procéder à un bombardement préalable...

Le Temps paru à Paris hier soir se contentait de dire: « Aucune autre indication ne doit être donnée actuellement; mais la brève mention du communiqué signalait l'offensive franco-américaine suffisait à en faire comprendre l'étendue et à en situer le théâtre. Auendons les résultats sans impatience, confiants dans nos soldats et les soldats du général Pershing, qui ont montré à Saint-Mihiel ce dont ils sont capables. »

Le bulletin allemand d'hier soir assurait déjà que la tentative ennemie de percer le nord avait échoué, ce qui était un peu prématuré, puisqu'il faisait suivre cette nouvelle de la phrase: « La lutte continue pour la possession de nos positions. »

Les premières informations, très favorables aux Alliés, arrivent par un bulletin américain, d'hier soir, annonçant que les troupes du général Pershing ont conquis plusieurs localités sur le front de la Meuse au nord-ouest de Verdun, et que le nombre des prisonniers qu'elles ont faits dépasse déjà 5000.

Sur le théâtre de Macédoine, un groupe de l'armée du centre, formée principalement de troupes anglaises, était parti du Vardar pour prendre la direction du nord et atteindre le territoire bulgare en traversant un col de la chaîne de Belachitza. Il est parvenu au premier village bulgare de Kostourino, ou Kas-trouma, à 10 kilomètres seulement au sud de la ville de Stroumitza. La Bulgarie est ainsi entamée, et les Bulgares battus continuent à se replier sur tout le front de 150 kilomètres de Monastir à Sérès.

Les Serbes et les Français, qui avaient franchi le Vardar dans la boucle que ce fleuve forme avec son affluent la Tcherma, ont marché au nord sur Istip et reconquis cette ville serbe sur les Bulgares. Jusqu'à présent, ceux-ci ont déjà perdu 10,000 prisonniers.

Les opérations de Palestine n'indiquent aucun mouvement stratégique important. Les Turcs étant coupés de leurs communications vers le nord, les Anglais s'occupent d'un grand nettoyage d'ennemis; cette besogne est fructueuse, car le nombre de prisonniers qu'ils ont faits successivement s'élève maintenant à 45,000. Le dernier bulletin de Londres annonce une poursuite du nord au sud en suivant la direction du Jourdain et la mer Morte, et la piste de caravane que prend le groupe du pèlerinage à la Mecque parti de Damas. Les Anglais font la chasse aux Turcs au sud de la mer Morte, vers Ma'an et Pétra, et les Turcs s'y trouvent aux prises avec les Arabes du désert, qui les assomment par

groupes pour les punir d'avoir voulu dominer sur la terre sainte du Prophète.

Au nord, les Anglais ont occupé Tibériade, dans le nord de la Galilée, sur le bord ouest du lac de ce nom.

L'affaire des cascami ou déchets de soie, qui a fait tant de bruit en Italie, est en voie de se liquider. Le juge d'instruction a terminé son enquête sur cette contrebande dans laquelle sont compromis de gros industriels de l'Italie du Nord. En prévision de la déclaration de guerre de l'Italie à l'Autriche, ces industriels avaient créé, à Zurich, au mois d'avril 1915, une société de même nom que celle qu'ils dirigeaient à Milan. Cette société, prétendue suisse, était, en réalité, une succursale de la filature de Milan; elle avait pour but de continuer le commerce avec les empires centraux. Il est prouvé que ces industriels milanais ont vendu, en Allemagne et en Autriche, depuis l'intervention de l'Italie dans la guerre, une énorme quantité de déchets de soie. Il est prouvé aussi que ces déchets avaient une destination militaire, et les fournisseurs italiens savaient que les maisons allemandes ou autrichiennes avec lesquelles ils étaient en relations d'affaires fournissaient directement les armées ennemies.

Cinq inculpés, dont deux commandeurs de la couronne d'Italie, vont être traduits devant le tribunal militaire pour crime de trahison préméditée.

Un non-lieu a été, par contre, rendu en faveur du comte Bonacossa, industriel milanais et député de Marostica, en Vénétie. Le comte Bonacossa, qui s'était démis de son mandat de député et était allé se remettre entre les mains de la justice militaire afin de se justifier, vient de sortir de la prison de Regina Caeli, à Rome, où il était gardé depuis plusieurs mois.

D'après les nouvelles de Varsovie que nous transmet le Bureau Polonia, la crise ministérielle en Pologne vient d'être résolue: l'ancien président des ministres, Kucharzewski, a été chargé de former le nouveau ministère.

M. Kucharzewski ne s'est décidé qu'après s'être entretenu avec les partis.

Notamment, les activistes modérés et le Gluc des partis lui ont promis leur appui au Conseil d'Etat. Le nouveau président des ministres a entamé des négociations avec les partis de gauche, qu'il voudrait voir représentés au ministère. Il s'agit donc d'admettre les représentants des partis de gauche au Conseil d'Etat, lequel serait réorganisé. (Comme on le sait, les partis de gauche n'étaient pas, jusqu'ici, représentés au Conseil d'Etat; ils avaient adopté une attitude d'opposition à l'égard du gouvernement et du Conseil de régence.)

La nomination de M. Kucharzewski, qui jouit dans tous les cercles polonais d'une grande estime, signifie l'abandon de l'attitude adoptée par le ministère Steczkowski à l'égard des empires centraux. Après la paix de Brest-Litovsk avec l'Ukraine, M. Kucharzewski, alors président des ministres, donna sa démission en signe de protestation; cette attitude lui valut les hommages unanimes de la nation. Il est certain que le nouveau ministère s'occupera, en premier lieu, de l'organisation des institutions d'Etat et qu'il ne prendra aucun engagement à l'égard des empires centraux sans la décision préalable de la Diète constituante polonaise.

Mgr Ratti, dont nous avons annoncé la nomination comme visiteur apostolique de la Russie, a eu le temps et l'occasion d'éprouver combien sa mission est délicate et difficile au milieu de ces populations, formées d'éléments appartenant à plusieurs nationalités, tels que les Polonais, les Lituanais et les Ruthènes. C'est surtout à propos du choix des évêques que les conflits se produisent souvent violents et irréductibles; chaque nationalité revendique le siège épiscopal.

Une grave affaire est pendante au sujet de l'évêché de Vilna, qui est vacant depuis de longs mois. Les habitants de Vilna sont pour la plupart des Polonais.

Or, les Lituanais ont remis au Saint-Siège un mémoire où ils demandent que l'évêché de Vilna soit Lituanien.

Il était opportun pour le Saint-Siège, qui n'a en vue que le bien des âmes, d'envoyer en Pologne un visiteur apostolique pour résoudre les conflits à l'amiable et atténuer les rivalités de race qui causent un grave préjudice à la cause de la religion.

Mgr Ratti, l'envoyé du Pape, est un homme de beaucoup de tact et de jugement, et sa mission a déjà eu de bons résultats.

De Varsovie où il réside en ce moment, il doit se rendre à Vilna; il visitera la Lituanie, la Russie et probablement la Finlande.

Au Conseil national

Berne, le 26 septembre.

Les résultats des votations sur les deux premiers paragraphes de l'article constitutionnel concernant l'impôt de guerre renouvelé ont été publiés dans la Liberté de jeudi.

Après toutes les incertitudes et les péripéties de la discussion, l'issue du vote restait grandement incertaine. La grande inconnue de l'enjeu, c'était de savoir de quelle manière le groupe radical, qui dispose de la majorité absolue du Conseil national, allait se prononcer. On pouvait prévoir que le groupe catholique compact et le Centre libéral voteraient en définitive pour le texte de la majorité de la commission: triple répétition de l'impôt de guerre en dix ans, avec minimum de rendement de cinq cents millions. On savait aussi que les radicaux romands et tessinois se ralliaient à cette formule. Soixante-dix voix environ étaient ainsi assurées à la formule d'entente. Mais que feraient les 60 à 70 députés présents de nuance radicale de la Suisse allemande? Allaient-ils s'associer tous à la proposition de MM. Stadlin et Haberlin: reprise du texte du Conseil fédéral prévoyant le renouvellement indéfini de l'impôt jusqu'à couverture des trois quarts des dépenses de mobilisation? Se formerait-il une majorité dans ce sens, grâce à l'appui d'une vingtaine de voix de l'extrême-gauche?

De fait, un bon tiers des radicaux de la Suisse allemande se sont ralliés au compromis, qui l'a emporté ainsi, par 93 voix contre 64. Ce résultat est heureux; il a été péniblement atteint et cela en raison du désarroi complet dans lequel se débat la majorité radicale qui, dans cette question de toute première importance, s'est scindée en deux parties presque égales! Constatons avec satisfaction que c'est la formule trouvée par M. Musy, adoptée par la majorité de la commission et vigoureusement appuyée par la Droite, qui a permis au parlement de sortir du labyrinthe.

La victoire très nette de cette formule a amené tout de suite une détente. La discussion se poursuit avec beaucoup plus de stabilité. Le troisième paragraphe de l'article constitutionnel statue que sont soumises à l'impôt sur la fortune les personnes dont la fortune excède dix mille francs, et à l'impôt sur le produit du travail les personnes dont le produit du travail excède trois mille francs; ce minimum est de trois cents francs pour chaque enfant. Les taux sont progressifs et s'élèvent, par classes, de un à vingt-cinq pour mille sur la fortune nette et de un demi à vingt pour cent sur le produit du travail net conformément au tableau annexé à l'arrêté.

Une série de modifications sont proposées à ce texte de la commission. Au nom des socialistes, M. Müller, d'un ton menaçant, exige que le produit du travail soit libéré de l'impôt jusqu'à quatre mille francs et que le chiffre de la fortune non imposable soit porté à trente mille francs pour les personnes dont le produit du travail est insuffisant.

M. Maunoir, appuyé par MM. Garbani, Gotschel et Leuba, est d'un avis contraire. Il demande l'imposition de la fortune des cinq mille francs et veut ramener le taux maximum pour la fortune de 25 à 20 pour mille. M. Strähl, démocrate zuricois, combat les idées des socialistes qui veulent libérer 90 pour cent de la population de l'impôt; par contre, il entend abaisser les taux minima à un demi pour mille pour la fortune et à un cinquième pour cent pour le produit du travail. Enfin, M. Obrecht

désire que le produit du travail ne soit pas imposable jusqu'à 3500 francs pour les pères de famille (au lieu de 3000 francs).

MM. Bettez (Vaud), Bopp (Zurich et Motta, conseiller fédéral, ont recommandé le rejet de toutes les modifications destinées à aggraver ou alléger les conditions fixées par la commission, qui s'est arrêtée partout à la bonne moyenne.

Toutes les modifications ont été repoussées carrément par des majorités allant de 80 à 103 voix contre des minorités de 48 à 15 voix. La proposition seule de M. Strähl a recueilli 64 voix, mais elle a été néanmoins rejetée, par 66 voix.

Le texte arrêté par la commission, triomphe donc sur toute la ligne.

On arrive au paragraphe 4. MM. Eugster et Musy rapportent. Le projet arrête que les sociétés en nom collectif et en commandite sont traitées comme les personnes physiques.

MM. Syz et Speiser ne sont pas d'accord là-dessus et proposent de biffer le paragraphe; les membres et les commanditaires de ces sociétés seraient simplement imposés à titre individuel. M. le conseiller fédéral Motta et M. Obrecht font remarquer que la doctrine moderne réclame bel et bien que ces sociétés soient imposées comme telles et que les cantons qui possèdent des lois d'impôt progressistes agissent ainsi.

Par 49 voix contre 16, le paragraphe 4 est maintenu intégralement.

Le paragraphe 5 régit la situation des sociétés anonymes et des sociétés en commandite par actions. MM. de Céréville et consorts combattent la disposition qui statue que l'imposition de ces sociétés soit calculée suivant le rapport en pour cent du produit net du capital total. Ils proposent de tabler sur les sommes réparties effectivement aux actionnaires, à titre de dividendes.

M. Motta défend le projet, qui reste victorieux par 47 voix contre 10.

Le paragraphe 6 traite des sociétés coopératives. Il fait une différence entre les sociétés coopératives qui poursuivent un but lucratif, et les autres; celles-ci payent l'impôt sur leur fortune (capital social et réserves); celles-là payent l'impôt sur le produit net; les sociétés coopératives d'assurance payent l'impôt sur leurs primes seules.

M. Schär (Bâle) développe ses idées divergentes. Il veut que les sociétés coopératives soient imposées ou sur leur fortune ou sur le produit net, selon que tel ou tel système produit le plus fort rendement.

A 1 heure, les délibérations sont interrompues.

Quelques nouveaux « postulats » et interpellations viennent enrichir la collection.

M. Ody, qui s'est complètement remis de sa maladie, a déposé le « postulat » suivant:

« En vue d'améliorer les conditions du ravitaillement de la population, spécialement des cantons urbains, et pour atténuer le renchérissement continu de la vie, le Conseil fédéral est invité:

1° A prendre toute mesure pouvant augmenter la production du lait, notamment en réduisant l'élevage du bétail;

2° A augmenter la ration de beurre et de lait;

3° A réduire notablement l'exportation des fromages, du lait condensé, du bétail et de la viande conservée;

4° A supprimer la fabrication de la caséine;

5° A étudier à quelles conditions il serait possible de réserver exclusivement à la population suisse la viande conservée, cela à des prix se rapprochant de ceux de la viande fraîche et ne les dépassant pas pour les bénéficiaires des vivres à prix réduit. »

M. Naine et consorts interpellent le Conseil fédéral sur la manière dont la loi sur les assurances est appliquée.

M. Platten et ses amis socialistes interpellent sur la démarche que le ministre suisse à Pétergrad, M. Odier, a faite de concert avec les autres représentants de pays neutres et sur les motifs de la non-reconnaissance par le Conseil fédéral de la mission diplomatique maximaliste en Suisse.

Pour les séminaristes italiens prisonniers en Allemagne

On nous écrit de Berne:

Nous apprenons que tous les séminaristes italiens prisonniers de guerre en Allemagne seront prochainement réunis dans un ou plusieurs séminaires, où ils recevront l'instruction de professeurs italiens.

A cet effet, un comité ayant à sa tête l'évêque de Paderborn, Mgr Schulle, a fait l'acquisition d'une quantité de livres classiques auxquels s'ajoutent ceux envoyés par les soins du Saint-Père.

Nouvelles diverses

M. Wenzeslau Braz, président de la République du Brésil, est tombé malade; son état est grave.

La guerre européenne

L'offensive alliée

Journée du 25 septembre

Communiqué français du 26 septembre, à 3 heures après midi:

Entre l'Ailette et l'Aisne, les Allemands ont renouvelé leurs attaques hier, en fin de journée, dans la région d'Allemant et du Moulin Laffaux. Ils ont réussi, sur ce dernier point, à pénétrer dans les lignes françaises; mais un retour énergique de nos troupes a rétabli la situation.

Plus au sud, les Français ont élargi leurs gains à l'est de Sancy et ont fait des prisonniers.

Communiqué anglais du 26, après midi:

Les opérations locales ont continué avec succès au nord-ouest de Saint-Quentin. Hier après midi et pendant la nuit, les troupes anglaises ont progressé et se sont établies sur un certain nombre de points fortement défendus dans le voisinage de Selency et de Gricourt, faisant un certain nombre de prisonniers.

En dehors d'une contre-attaque déjà mentionnée hier et lancée par l'ennemi, au nord-ouest de Fayet, les troupes adverses ont aussi attaqué à deux reprises au nord de Gricourt. Ces attaques ont été également infructueuses.

Une heureuse opération de détail a été effectuée par les troupes anglaises, au nord-ouest de La Bassée. A la suite de cette opération, nous avons avancé notre ligne et avons fait plus de cent prisonniers. Une contre-attaque lancée par l'ennemi en cet endroit pendant la nuit a été repoussée. L'ennemi a laissé plusieurs prisonniers entre nos mains.

Nous avons amélioré légèrement nos positions hier et pendant la nuit au nord-ouest d'Armenières.

Au cours de rencontres de patrouilles et de coups de main entre Armentières et Ypres, nous avons fait plusieurs prisonniers.

Communiqué allemand du 26 septembre, après midi:

Groupe d'armées du prince de Bavière: Combats d'avant-postes dans la dépression de la Lys, au nord du canal de La Bassée et près de Mœuvres.

Groupe von Bohn: Violent feu de l'artillerie ennemie au sud-ouest d'Épéhy et près de Bellicourt, suivi d'attaques partielles seulement, que nous avons repoussées. Entre l'Oignon et la Somme, poursuite des attaques ennemies. Le premier assaut s'est fondra sous les feux concentrés de notre artillerie et de notre infanterie. L'effort principal des attaques répétées de l'avant-midi porta surtout sur les hauteurs entre Pontruet et Gricourt. L'ennemi réussit à prendre pied momentanément sur ces hauteurs; mais nous les lui reprîmes dans une contre-attaque. L'après-midi, entre Francilly et la Somme, les Français ont lancé de nouveau de fortes attaques, qui ont été repoussées, abstraction faite de petites échancrures. Nous avons fait plus de 200 prisonniers les deux derniers jours.

Groupe du prince impérial: Dans des opérations locales au nord d'Allemant, entre l'Ailette et l'Aisne, nous avons fait des prisonniers. Au nord de Vailly, nous avons rejeté des attaques partielles de l'adversaire.

Groupe du duc de Wurtemberg: A l'est de la Moselle, de forts détachements ennemis ont pénétré dans des parties avancées de nos positions. Nous les avons repoussés. Cinquante prisonniers sont restés entre nos mains. Sur le reste du front d'Alsace-Lorraine, nous avons repoussé à plusieurs reprises de fortes reconnaissances ennemies. A part cela, pas d'activité de combat.

Sept appareils des escadrilles ennemies de bombardement qui ont survolé l'Allemagne ont été abattus derrière nos lignes.

Journée du 26 septembre

Communiqué français du 26, à 3 h. après midi:

Ce matin, à 5 heures, les troupes françaises ont attaqué sur le front de Champagne, en liaison avec l'armée américaine opérant plus à l'est.

Communiqué allemand du 26, au soir: En Champagne, ainsi qu'entre l'Argonne et la Meuse, ont commencé, sur un large front, les attaques franco-américaines, après une préparation de feu de onze heures. La tentative de trône de l'ennemi a échoué. La lutte continue pour la possession de nos positions.

Les Etats-Unis à la Hollande

Washington, 25 septembre.

Une déclaration officielle publiée par le département d'Etat examine l'appel de la Hollande, qui demande à l'Amérique de lui fournir des vivres alors que 400,000 tonnes de vaisseaux marchands néerlandais sont à l'ancre, inoccupés, dans les ports européens.

La déclaration émet l'espoir que le gouvernement néerlandais suivra l'exemple des autres neutres et préparera la voie à la reprise géné-

rale de son commerce en levant l'embargo sur les mouvements de sa marine marchande. En conséquence, le département d'Etat a donné l'avis que, tant que la Hollande se laissera intimider par les menaces allemandes et laissera détruire sa marine marchande, il ne peut y avoir, pour lui fournir des vivres américains, d'arrangements semblables à ceux faits avec d'autres neutres.

Hetman et Ataman

On confond souvent le titre d'hétman avec celui d'ataman. Il existe pourtant une très grande différence entre les deux. Ataman signifie général et, dans l'Ukraine actuelle comme dans celle du passé, il existe un grand nombre d'atamans. Il en est de même pour le Pays du Don. A côté des atamans de l'armée, il faut en citer deux autres en particulier : l'ataman des Cosaques Zaporogues, et l'ataman des Cosaques du Don.

Il n'y a jamais eu d'hétman dans le Pays du Don. En Pologne, on donnait le titre d'hétman à certains dignitaires de la République, mais c'est en Ukraine que ce titre a pris sa signification principale puisqu'il est celui du chef suprême de l'Etat.

L'hétman de l'Ukraine correspond au drape de Venise. C'est moins un monarque électif et constitutionnel qu'un président de République élu à vie et possédant des pouvoirs qui rappellent ceux qui sont attribués au président des Etats-Unis.

Au 19^e siècle, on se trouve en Ukraine, l'hétman actuel, Pavlo Skoropadsky a été élu, non par la Rada générale comme c'était l'habitude jadis, mais par les Congrès réunis des grands et petits propriétaires fonciers qui représentent de 80 % de la population totale. Le titre d'Attesse Sérénissime qu'il porte était en usage au XVIII^e et au XVIII^e siècle avant que la Russie eût supprimé la dignité héritière.

Il est lui-même descendant d'une noble famille ukrainienne qui a déjà donné l'hétman Ivan Skoropadsky, mort en 1732 et successeur de Mazepa.

Le dernier hétman de l'Ukraine avait l'actuel fut le comte Cyrille Razoumovsky, mort en 1809.

LES ROMANS POLICIERS

De la *Correspondance hebdomadaire, du Comité de défense religieuse*, à Paris :

Il y a, à quelques semaines, une bande de jeunes vauriens de 17 à 20 ans, assaillait à Paris, le bijoutier Levy, pour le voler.

Le 9 septembre — au cours de l'interrogatoire, qui a suivi, devant M. Durand, juge d'instruction, — un des assassins, Victor Magnez, a fait connaître les origines de cette association criminelle. Il a déclaré qu'il avait connu ses complices à l'école, qu'ils étaient tous, lui et eux, des lecteurs assidus de romans policiers, et que c'est là qu'ils trouvaient l'idée de se grouper en une société secrète, la *M. Q. S. la Main qui soutient*, pour s'entraider dans la vie et à la poursuite de la fortune.

Le roman policier les a conduits à l'assassinat.

Echos de partout

Il y a quatre ans

Il y a quatre ans, la veille de la mobilisation, les salles de l'*Homme Libre* furent envahies. Sénateurs et députés, voulaient connaître la pensée du Tigre. Mais le Tigre se fermait dans son cabinet, et les parlementaires se contentaient de faire leur cour au secrétaire de rédaction.

Vers six heures, arriva M. Chaigne, jeune député de la Gironde. Il exprima ses doutes sur le devoir des représentants de la nation.

— Devons-nous partir pour l'armée ou conserver notre mandat ?

Les parlementaires, mobilisables n'avaient pas encore trouvé la formule qui consiste à reytrir

Marquise de Maulgrand

Seule dans cette chambre très simple, presque misérable, comparée au luxe qu'elle quitte, près de l'enfant qui, né avec les plus riantes promesses, aurait à faire un rude apprentissage de la vie; des réactions s'opèrent en elle. Sa tendresse maternelle surgissait tout à coup en accusatrice, en face de ce mari qu'elle avait si fièrement et si courageusement défendu. C'était trop dur, ainsi, de penser que ce petit être si beau, si joyeux, était désormais marqué d'un stigmate, que, héritier d'un beau nom, il deviendrait le cachet comme une honte ! Et par là fautes de son père, une honte vraiment impardonnable ! Damien avait-il été assez mis en garde, par elle, d'abord, puis par son cousin qui, mêlé à tous les courants parisiens, n'avait pas cherché sans raison à éveiller sa défiance. Il n'avait pas seulement été acculé à la ruine par son incurable tempérament, par ses éfrayants besoins d'argent ; il avait livré son nom à une publicité dont le prix même aurait dû le mettre en garde. Et, ce nom ayant servi de piège et contribué à des ruines, lui-même avait plongé les siens dans un abîme, et était sous le coup d'une condamnation, lui, le marquis de Maulgrand-Cyprien !

Un sentiment de révolte s'élevait maintenant dans l'âme de Pascale, avec une répulsion soudaine pour cet homme qui détraquait ainsi le bon-

un uniforme flamboyant entre deux séances. Un silence glacial suivit la question de M. Chaigne.

Le lendemain, l'*Homme Libre* reçut la visite d'un député socialiste de Paris, engoncé dans une capote réglementaire, coiffé de gros drap rouge et les pieds perdus dans des godaillots formidables. L'honorable sénateur Murat, qui son honnyme avec le beau-frère de Napoléon rend sensible aux choses militaires, en fut tout ému :

— Le devoir des parlementaires, s'écria-t-il, de voter.

Depuis lors, M. Chaigne est mort au champ d'honneur. Mais le député de la Seine n'a jamais franchi les limites du camp retranché de Paris.

MOI DE LA FIN

Un jeune poète décadent racontait à Gaspard Valette qu'il a fait publier un recueil de ses vers.

— Je les ai réunis dans une plaquette intitulée *Flaneries*. Que pensez-vous de ce titre ?

— Il est un peu long : deux lettres de trop.

Confédération

Le Directeur du ravitaillement

La commission de neutralité du Conseil national, a tenu séance hier après midi, et s'est occupée de la question de l'office fédéral de ravitaillement et de la situation du colonel de Goumoëns devant les Chambres. Elle a pris position pour la proposition du Conseil fédéral, donnant au colonel de Goumoëns la faculté de formuler et de soutenir des propositions au Parlement.

AVOCATS TESSINOIS

On nous écrit de Lugano :

Dans une assemblée tenue à Lugano, les avocats tessinois ont constitué définitivement l'Association des membres du barreau du Tessin. Le comité se compose comme suit : Président, M. le conseiller national Borella ; membres, M. le conseiller national Riva ; M. Tarchini, ancien conseiller national ; MM. les avocats Aldo Riva et Charles Battaglini.

M. Borella est le doyen des juristes du Tessin et peut-être de la Suisse. Il exerce sa profession depuis 1870 et il atteindra, en 1920, sa quatre-vingtième année.

On ne nous a pas dit si l'Ordre avait proclamé pour patron saint Yves, dont la vocation a fourni matière à l'un des plus charmants contes d'Alphonse Daudet.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Un drame à la frontière

Communiqué du Bureau de la presse de l'état-major de l'armée :

Le 25 septembre, vers 11 h. 30 du soir, près de la route d'Allschwil à Schönenbuch (Bâle-Campagne), un soldat a tué d'un coup de fusil un passant, nommé Samuel Latscher, qui avait pris par erreur pour un contrebandier.

Une enquête est en cours.

L'affaire Schmidheiny

Communiqué de la Chancellerie fédérale :

A propos d'une enquête demandée par le Département des finances et ouverte contre E. Wylder, à Uster, l'avocat de M. Otto Peter, à Berne, contre lequel M. le conseiller national Schmidheiny a déposé une plainte en calomnie, a fait entendre, dans plusieurs mémoires adressés au ministère public de la Confédération, que le conseiller national Schmidheiny était suspect de s'être laissé corrompre, en ce qui concerne les permis d'exportations accordés audit E. Wylder.

L'enquête approfondie à laquelle s'est livré le ministère public fédéral n'a relevé aucun indice quelconque de l'appui de ces soupçons. Le ministère public fédéral a remis le dossier de l'enquête au Département de justice et police, à l'intention du Conseil fédéral, en proposant de clore l'enquête. Le Conseil fédéral s'est déclaré d'accord.

Les nouvelles accusations répandues dans la presse contre M. Schmidheiny ont été reconnues dénuées de tout fondement. L'assertion suivant laquelle des différends se seraient élevés en son temps entre M. Schmidheiny et le chef de la section de chimie, au sujet de l'octroi de permis d'exportation, est tout aussi peu fondée.

La frontière italienne fermée

La frontière italo-suisse a de nouveau été fermée hier soir, jeudi, à 6 heures.

La Société romande d'histoire

On nous écrit de Lausanne :

C'est par une magnifique journée de septembre que la Société d'histoire de la Suisse romande a tenu, hier, jeudi, à Monthéron, sous la présidence de M. Dufour, son président, son assemblée générale d'automne, à laquelle ont assisté une soixantaine de membres, venus surtout de Genève, de Montreux, de Lausanne.

M. Th. Dufore, a rappelé la mémoire des membres disparus, puis il a annoncé qu'un nouveau volume des *Mémoires et Documents*, contenant les visites d'églises, de M. l'abbé Duret (Fribourg) paraîtra l'hiver prochain.

Les comptes, présentés par M. Maxime Raymond (Lausanne), trésorier, présentent un boni de 1475 fr. 18 et un avoir social de 4719 fr. ; ils ont été approuvés.

M. l'abbé Besson, curé du Saint-Rédempteur, à Lausanne, et professeur à l'Université et au Séminaire de Fribourg, a présenté un travail sur le mystérieux Astralabe, Abbé de Hauterive.

Après avoir noté brièvement les principaux points de la vie d'Abélard, d'Héloïse et de leur fils Astralabe, distinguant avec soin l'histoire et la légende, M. l'abbé Marius Besson a rappelé que l'abbaye de Hauterive, fondée en 1138, est, comme quatrième abbé, un moine, Astralabe, dont on ne sait d'ailleurs que peu de chose. M. Besson admet, comme une conjecture sérieuse, que le fils d'Héloïse et d'Abélard fut, en 1163 ou 1164, et pour une année à peine, abbé de Hauterive.

M. Eugène Demole, conservateur du Cabinet de numismatique au Musée d'Art et d'histoire de Genève, a parlé du trésor de l'abbaye de Saint-Maurice et de la valeur du sou d'Agén, en 1115.

M. Charles Gillard, directeur du gymnase de Lausanne, s'est demandé comment Théochar, comte de Savoie, entra en possession de Mondon, en 1207.

M. Maxime Raymond, archiviste cantonal vaudois, a parlé de quelques anciens noms de lieux de Lausanne.

M. Raymond a examiné spécialement les noms des quartiers sud de la ville de Lausanne : Vidy, Contigny, Montoie, Cour, Villard, Mor-nex, Onchy, Jurigoz, Chissiez, etc. Il a constaté que tous indiquent l'existence de grands domaines formés, dès l'époque romaine, sinon avant déjà. Ces noms ont été fixés dès le début de l'ère chrétienne à la suite d'un recensement fiscal ordonné par l'empereur Auguste.

LES VENDANGES

En Valais

La Société vaudoise d'agriculture, réunie mercredi soir, a fixé à 73 fr. le prix de la « brantée » de 45 litres de vendange, raisin foult, ce qui équivaut à 1 fr. 60 le litre de moût.

Les premières ventes faites dépassent même ces prix. A Conthey, du fendant s'est vendu 80 fr. la « brantée » de 45 litres et du rouge, 90 fr. ; à Saint-Léonard, la brantée de fendant s'est vendue 87 fr. 40.

En pays vaudois

La Municipalité de Nyon a fixé à mardi, 1^{er} octobre, la levée générale des baux de vendange.

LA VIE ECONOMIQUE

Les semaines sans viande en Allemagne

L'Office du ravitaillement à Berlin confirme la nouvelle donnée par plusieurs journaux d'Allemagne suivant laquelle des semaines sans viande seraient prévues également pour les mois de novembre, décembre et janvier.

L'épidémie de grippe

Dans l'armée

Parmi les soldats du bandierm soletrois qui ont succédé au landsturm fribourgeois dans les dépôts de la Suisse centrale, il y a 40 malades, et l'un de ceux-ci, du nom de Jecker, vient de succomber.

La situation sanitaire s'est quelque peu améliorée depuis lundi à Porrentruy. Mercredi, le nombre des soldats malades n'y était pas supérieur à 220. Hier, 20 hommes ont quitté l'hospice pour aller achever leur convalescence dans l'Oberland.

Actuellement, il y a quatre ou cinq cas graves au Séminaire de Porrentruy. Six officiers et 3 infirmières sont atteints.

Dans le canton de Vaud

Du 15 au 21 septembre, le nombre des cas officiellement constatés dans le canton de Vaud a été de 1568. Lausanne entre dans ce chiffre pour 225 cas. Les districts les plus atteints sont ceux de la Vallée, avec 353 cas, et de Morges, avec 338 cas.

A Zoug

L'épidémie continue à s'étendre en pays zougais. Le nombre des cas y a passé la semaine dernière à 194, dont 5 décès. La maladie sévit notamment à Baar, Cham et Zoug.

A Bâle-Campagne

Trente-sept communes, soit plus de la moitié du demi-canton de Bâle-Campagne, sont de nouveau atteintes. On a constaté que, dans plusieurs localités, l'épidémie a été apportée par des militaires fiévreux.

A Zurich

Sur les 743 cas nouveaux enregistrés par le service sanitaire de la ville de Zurich pour la semaine du 15 au 21 septembre, 209 concernaient des enfants au-dessous de 15 ans. L'épidémie est en recrudescence aussi à Zurich.

En Thurgovie

L'épidémie s'étend toujours en Thurgovie. A Arbon, on compte 400 cas ; à Frauenfeld, 150. Dans les deux endroits, on établit des hôpitaux de fortune.

Aux Grisons

De 344 qu'il était l'avant-dernière semaine, le nombre des grippés est monté à 711 dans les Grisons pour la semaine du 14 au 21 septembre, avec 11 décès.

En Valais

De Gampel, on annonce la mort de M. Vilus Schwyder, ancien président, actuellement vice-président de la commune. Il n'avait que 42 ans.

Une nouvelle épidémie en Espagne

Une nouvelle épidémie a éclaté en Espagne. Elle avait, au début, une grande ressemblance avec la grippe, mais elle prend maintenant le caractère d'un typhus intestinal. Le nombre des décès est déjà considérable. La maladie sévit principalement dans les villes de garnison et dans les casernes. On a constaté 400 cas à Madrid.

Une grave dysenterie à Paris

Un certain nombre de cas de dysenterie, dont plusieurs suivis de décès, ont été constatés à Paris et dans le département de la Seine. En vue d'éviter la contamination, le préfet de police invite la population par voie d'affiche à se conformer strictement aux prescriptions suivantes :

- 1^o Ne consommer que du lait ayant bouilli pendant au moins cinq minutes ;
- 2^o Ne pas mettre de glaces dans les boissons ;
- 3^o S'abstenir de consommer à l'état cru les fruits ou légumes, notamment les salades, cresson, céleri, radis, etc. ;
- 4^o Mettre les aliments à l'abri des mouches, qu'il faut s'efforcer de détruire par tous les moyens possibles ;
- 5^o Se laver soigneusement les mains avant de manger et chaque fois que l'on se sera trouvé en contact avec un malade ;
- 6^o Lorsqu'une personne présente des symptômes de dysenterie, faire appeler le médecin sans délai et, sans attendre son arrivée, prendre immédiatement les mesures de désinfection qui s'imposent.

FAITS DIVERS

SUISSE

Les cambrioleurs à Sion

On vient d'arrêter, à Sion, un déserteur français, un Italien et deux Valaisiens auteurs de nombreux cambriolages commis à Sion et dans les environs. Mais on ne sait où loger tout ce monde, les prisons étant pleines de la Furia au Léman !

Tremblement de terre

Un tremblement de terre assez violent, qui a réveillé plusieurs personnes, a été ressenti hier matin, jeudi, à 1 h. 16, dans la Suisse orientale. D'après les appareils enregistreurs de Zurich et une observation faite à Glaris, le foyer doit se trouver dans la direction de l'est à environ 130 km.

FRIBOURG

L'ÉPIDÉMIE

Dans la ville de Fribourg

La pernicieuse maladie réclame presque chaque jour ses victimes dans la population de Fribourg. Ce matin, ce sont deux jeunes vies qui ont été fauchées : M^{lle} Marie-Louise Anderson, 20 ans, décédée à l'Hospice Daler, et le jeune Henri Bononcini, 11 ans, dont la tante, M^{lle} Montagni, a succombé la semaine dernière.

Une vingtaine de cas en traitement sont encore considérés comme graves. Au hazard de la Neuveville sont hospitalisés quinze grippés, presque tous sérieusement atteints. A la Providence, il n'y a pas de changement ; l'un ou l'autre cas restent graves. Il en est de même à l'Hôpital des Bourgeois, où l'on a enregistré hier 3 entrées et 3 sorties.

Au sujet de cas de M^{me} B., décédée la semaine dernière à l'Hôpital des Bourgeois, on nous informe que la maladie a duré quatre ou cinq jours, mais que M^{me} B. a caché à son entourage jusqu'à ce que ses forces l'ont traîné et qu'il a fallu la transporter à l'hôpital. Il était alors trop tard pour conjurer l'inévitable. Hier, il est sorti deux grippés guéris de l'Hospice Daler et il n'y a pas eu de nouvelle entrée.

Au bataillon 17

Parmi les soldats aussi, chaque jour à peu près apporte un nouveau deuil. Ce matin, c'est de Luziensteig, à l'extrême frontière, qu'arrive la nouvelle de la mort du caporal Victor Muwly, de Saint-Antoine, enlevé hier, jeudi, après huit jours de maladie. Le corps a été conduit hier avec les honneurs militaires, à Sargans, pour être ramené au foyer, où pleurent une jeune

Sommaire des Revues

Schweizerische Rundschau. — Heft 6. — Ein Brief von Alham Siob, an Pfarrer Herzog. Von Jg. Kronenberg. — Wehrauchpfer Gedicht von Franz Alfred Herzog. — Nikolus Rusca und des berichtigten biadnische Femp-gisch. Zur Säkanfartier von Nikolus Rusca Tod, 25. August 1918. Von Dr. J. J. Simonet. — Im Lawd Gedicht von Franz Alfred Herzog. — Dr. Paul Söger, ein Jünger und Vertreter der kirchlichen Altermunswissenschaft. Von Dr. P. Albert Kunz. — Die Muse. Gedicht v. P. Theobald Mäser. — Das Rassenier. Eine Hündendresseke von Michael Schwyder. — Di arm Grähl. Von Seppi Isenchi. Irish parld und grähl. von J. Chronenberg.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

L'offensive alliée

Bulletin français

Paris, 27 septembre.

Communiqué officiel du 26 septembre, à 11 heures du soir :

Ce matin, les armées française et américaine ont attaqué en liaison étroite, de part et d'autre de l'Argonne. Les opérations se déroulent dans des conditions satisfaisantes. L'avance des troupes françaises à l'ouest de l'Argonne est de plusieurs kilomètres.

Bulletin américain

Paris, 27 septembre.

Communiqué officiel américain du 26 septembre à 9 heures du soir :

Ce matin, au nord-ouest de Verdun, la 1re armée a attaqué l'ennemi sur un front de 20 milles et a pénétré dans ses lignes sur une profondeur de 7 milles.

Des troupes de Pennsylvanie, du Kansas et du Missouri, faisant partie du corps du major général Liggett, ont pris Varennes, Montblainville, Vuquoy et Cheppy, malgré une résistance acharnée.

Des troupes appartenant à d'autres corps, après avoir traversé le ruisseau de Forges, ont attaqué l'ennemi les localités de Malancourt, Béthincourt, Montfaucon, Cuisy, Nantillois, Septsarges, Dannevoux, Gercourt et Brillancourt.

Le nombre des prisonniers dénombrés jusqu'à présent dépasse 5000.

Bulletin anglais

Londres, 27 septembre.

Communiqué britannique du 26 septembre au soir :

Rien d'important à signaler en dehors de rencontres de patrouilles qui ont eu lieu sur de nombreux secteurs du front et au cours desquelles nous avons fait quelques prisonniers.

Au cours des dernières journées, la 1re et la 6me division du 9me corps d'armée se sont emparées, dans de durs combats, d'un système complet de tranchées comprenant des points fortifiés, des bois et des villages au nord-ouest de Saint-Quentin, et ont capturé en outre 1500 prisonniers.

Nos pertes sont légères.

Au cours de ces opérations, l'ennemi a lancé plusieurs contre-attaques. Toutes ces tentatives ont été repoussées par nos troupes avec beaucoup d'entrain et d'opiniâtreté.

Statistique du front occidental

Londres, 27 septembre.

(Reuter.) — Une statistique des prises en prisonniers et en canons sur le front ouest, depuis le 8 août, puisée aux sources officielles, indique 82,500 prisonniers et 750 canons pris par les Anglais, 33,500 prisonniers et 800 canons par les Français, 15,000 prisonniers et 350 canons par les Américains, soit un total de 131,000 prisonniers et 1900 canons.

Les Bulgares battus

Paris, 27 septembre.

Communiqué de l'armée d'Orient : Les opérations des 24 et 25 septembre ont été particulièrement heureuses. Le formidable massif de Velès a été enlevé. La frontière bulgare a été franchie à Kosturino par des armées britanniques qui marchent vers Stroumitza.

Les hauteurs de Gradetz-Planina sont atteintes par des troupes franco-helléniques.

La ville d'Istip a été reconquise et dépassée par l'armée serbe qui, d'autre part, s'approche de Velès.

Les troupes alliées ont obligé les Bulgares à abandonner après combat leurs positions au nord-ouest de Monastir, sous la pression des forces de l'Entente qui les menacent vers le nord et les rejettent vers l'Albanie.

Des prisonniers alliés délivrés, de nombreux canons et de nouveaux prisonniers capturés, avec un très important matériel, tels sont les fructueux résultats de ces deux journées.

La marche extrêmement rapide des troupes alliées rend impossible l'évaluation exacte du nombre des prisonniers et de la quantité du butin qui est immense. Jusqu'ici, plus de 10,000 prisonniers et plus de 200 canons ont été dénombrés.

La Bulgarie voudrait traiter

Berlin, 27 septembre.

(Wolff.) — On a reçu des informations suivant lesquelles le président du Conseil bulgare, M. Malinof, aurait fait une offre au commandant en chef des forces de l'Entente opérant contre la Bulgarie.

On assure que M. Malinof a fait cette démarche de son propre mouvement et sans l'assentiment du roi et du haut commandement bulgare. Cette attitude de M. Malinof a provoqué une grande sensation dans les milieux bulgares fidèles à l'alliance.

Des mesures militaires sont en cours, en vue de renforcer puissamment le front bulgare.

Suivant les dernières nouvelles reçues de Sofia, un mouvement de réaction se manifeste déjà contre M. Malinof.

Les Anglais en Palestine

Londres, 27 septembre.

Communiqué de Palestine : Dans la région nord, notre cavalerie a occupé Tibériade, Sénak et Es Samra, sur les rives du lac de Tibériade, en dépit de la résistance déterminée des garnisons turques.

Notre cavalerie a occupé Amman, sur le chemin de fer de l'Hezzaz, et a poursuivi les contingents turcs se retirant dans la direction du nord, le long du chemin de fer.

Le total de nos pertes dues à toutes les causes, depuis le commencement des opérations, le

18 septembre, n'atteint pas même le dixième du nombre des prisonniers que nous avons fait.

Londres, 27 septembre.

L'agence Reuter apprend que le chiffre des prisonniers faits en Palestine et dénombrés jusqu'ici est de 45,000.

Constantinople, 27 septembre.

Communiqué officiel, turc du 25 septembre, front de Palestine : Les Anglais marchent vers nos nouvelles positions par la vallée du Jourdain et Napouse. Calme sur les autres fronts.

La crise intérieure allemande

Berlin, 27 septembre.

(Wolff.) — Suivant la *Mittagszeitung*, la crise qui menaçait le parti de la majorité, à la suite de divergences de vues entre le Centre et les socialistes, est maintenant écartée. En raison de l'adhésion des nationaux libéraux, la majorité serait obtenue même sans l'appui du Centre, grâce aux Polonois et aux Asaciens.

Mais, dès maintenant, une grande partie du Centre s'est ralliée au mouvement et désire l'entrée au gouvernement de membres du parti.

On se demande si les récentes déclarations du chancelier de l'Empire sont de nature à raffermir sa situation. Celle du ministre de la guerre semblerait ébranlée.

On croit que la session de la grande commission se terminera demain soir, samedi. On s'attend à des modifications profondes et prochaines dans le gouvernement, de sorte que le Reichstag pourrait se réunir encore avant le 5 novembre.

Berlin, 27 septembre.

(Wolff.) — La *Morgenpost* relève que la grande commission du Reichstag, tous les orateurs ont vivement critiqué une lettre du ministre de la guerre au ministre prussien de l'intérieur, pour faire interdire des assemblées annoncées de la Société allemande pour la paix, organisées par l'office central du droit international.

Le ministre indique comme motif de cette mesure que ces assemblées favoriseraient l'idée d'une paix de compromis et seraient inspirées de l'idée d'un pacifisme international incompatible avec l'idée d'une fin victorieuse de la guerre.

Personne n'a indiqué à la commission quelle fut l'attitude du ministre de l'intérieur. Les assemblées en question n'ont pas eu lieu.

Les partis de la majorité voient dans la démarche du ministre de la guerre une grave offense à leur politique de paix, approuvée cependant par le gouvernement impérial.

Il est intéressant aussi de constater que le ministre de la guerre n'assiste pas aux réunions de la grande commission. Lui-même sentirait que sa situation n'est plus sûre.

La grippe dans un port de Suède

Copenhague, 27 septembre.

(Wolff.) — On mande de Malmö (ville de Suède d'environ 80,000 habitants) au *National Tidende* :

Dans le courant du mois, pas moins de 800 personnes ont succombé à la grippe. En un seul jour, on a signalé 60 décès.

Mort de Mgr Ireland

Saint-Paul (Minnesota), 27 septembre.

(Havas.) — Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, vient de mourir.

(Mgr Jean Ireland était Irlandais. Il était né en 1838. Il fit ses études en France et aux Etats-Unis, notamment à Saint-Paul du Minnesota, où il fut ordonné prêtre le 21 décembre 1861. Evêque titulaire de Maronia en 1861, vicaire apostolique du Nebraska en 1875, il fut nommé, la même année, coadjuteur de l'archevêque de Saint-Paul, Mgr Grace, qui se retira en 1884. Mgr Ireland fut promu archevêque de Saint-Paul le 15 mai 1888.

Nous reviendrons sur ce grand évêque, que Fribourg a eu l'honneur d'avoir comme hôte et qui fut remarquable par son activité sociale.)

Le parlement italien

Rome, 27 septembre.

Le conseil des ministres s'est réuni hier pour examiner la situation militaire résultant des derniers événements, et pour décider la reprise immédiate de la session du Parlement.

Chambres fédérales

Berne, 27 septembre.

Le Conseil national reprend la discussion par articles du projet de renouvellement de l'impôt de guerre.

A l'article 6, M. Motta, conseiller fédéral, propose un nouveau système d'imposition des coopératives. L'article est renvoyé à la commission, ainsi que l'article 8.

M. Scher (Berne) et vingt-trois conseillers nationaux helvétiques et valaisans déposent une interpellation sur la situation créée dans la 3e division par son nouveau commandant, le colonel Gertsch.

M. Boschung (Fribourg), dépose une interpellation demandant pourquoi le bataillon 17 a été mobilisé, sans égard au fait que la grippe régnait dans la Siingne.

La commission du Conseil national s'est prononcée pour l'approbation du projet du Conseil fédéral accordant au personnel un supplément d'allocation de 500 francs pour 1918.

Le Conseil des Etats a adopté, à l'unanimité, le projet allouant des suppléments de renchérissement aux retraités des chemins de fer.

Ravitaillement en pommes de terre

Communiqué de l'Office cantonal de ravitaillement :

Beaucoup de consommateurs, notamment parmi les pensionnats et les hôtels, craignant de ne pouvoir trouver les pommes de terre nécessaires pour l'encavage, vont offrir aux producteurs des prix élevés, pour les décider à leur fournir, déjà maintenant, leur provision.

Nous informons le public qu'il est expressément défendu aux producteurs de livrer des pommes de terre directement aux consommateurs. Les producteurs doivent réserver leur surplus à l'Office cantonal de ravitaillement, qui en fera la répartition entre les différentes communes du canton. Les consommateurs touchent la ration totale à laquelle ils ont droit, d'après l'ordonnance fédérale, par l'intermédiaire des offices communaux de ravitaillement.

Notre canton étant un grand producteur, tous les consommateurs recevront, en octobre, leur contingent de pommes de terre.

Conférence de la Bonne-Mort

Réunion, le 29 septembre, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, dans l'église du Collège Saint-Michel.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 27 Septembre

BAROMÈTRE

Sept.	21	22	23	24	25	26	27.	Sept.
725.0								725.0
720.0								720.0
715.0								715.0
710.0								710.0
705.0								705.0
700.0								700.0
695.0								695.0
690.0								690.0

TEMPES PROBABLE

Zurich, 27 septembre, midi.

Ciel brumeux à nuageux. Prochaines pluies.

veuve et de petits enfants. Victor, Meuwly, était forgeron de son état. Il faisait partie de la C^o fribourgeoise du bataillon 4 de carabiniers ; mais, n'ayant pu accomplir sa relève avec cette unité, il avait été incorporé au bataillon 17 lors de la dernière mobilisation. Avec ce décès et celui de Biedo, qui a succombé à Planfayon, le nombre des soldats du 17 qui ont payé de leur vie le tribut à la maladie est de huit.

Alta-campagne

Par téléphone : Les lazarets de Neyruz et d'Orsonnens sont complètement occupés ; trente malades sont hospitalisés à Neyruz et trente-trois à Orsonnens.

On signale 12 nouveaux cas à Onnens, dont deux ou trois graves.

L'épidémie s'étend maintenant fortement à Onnens et Lovens, A. Romont, 7 ou 8 cas, plutôt bénins, sont signalés.

A Grangettes, l'épidémie, qui avait à peu près disparu, reprend de nouveau. On signale une dizaine de cas.

A Villaz-Saint-Pierre, 3 ou 4 nouveaux cas se sont déclarés.

D'une façon générale, l'acuité de la maladie diminue, mais l'épidémie s'étend.

De la Rive droite : Il y a une amélioration générale sur la Rive droite. La période critique semble passée dans la plupart des localités.

De la Broye : Toute la Broye n'est pas immunisée contre la grippe comme ont le privilège de l'être les heureux Staviacois et les vigneron des coteaux de Cheyres et de Font. Un certain nombre de cas se sont déclarés à Montet, à Murist, à Maans, à Fétingy. C'est ce dernier village qui est le plus fortement atteint. Jusqu'ici, toutefois, les cas graves sont peu nombreux.

Infirmières de paroisse

L'épidémie de grippe que nous subissons depuis le commencement de juillet nous a ouvert les yeux sur notre manque complet d'équipement pour la lutte contre les maladies infectieuses.

On a dû courir au plus pressé et se contenter des services de bonnes volontés qui se présentaient ; heureux étaient les médecins s'ils rencontraient par-ci par-là une personne ayant suivi quelque cours de samaritains.

Le meilleur agent de lutte contre les épidémies, c'est l'infirmière sanitaire, appelée ainsi pour la distinguer de l'infirmière qui se consacre plus spécialement soit à la médecine, soit à la chirurgie, ou de l'infirmière garde-malades, qui donne exclusivement ses soins à la mère et au nouveau-né, ou encore de l'infirmière pansente qui donne aux blessés des soins minutieux et délicats qui exigent une grande habileté.

L'infirmière sanitaire doit avoir reçu une formation professionnelle théorique et pratique et s'être habituée aux soins à donner aux malades en général.

Grâce au zèle de notre Directeur de la Santé publique, plusieurs de nos autorités locales ont entrepris avec énergie la lutte contre la grippe infectieuse actuelle ; la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose a inauguré, il y a deux ans, une lutte ardente contre ce fléau qui fait tant de victimes, peut-être autant que la grippe, mais d'une manière moins rapide.

La Ligue fribourgeoise a établi, il y a un an exactement, à l'avenue de Pérolles, à Fribourg, un Dispensaire antituberculeux. Déjà les bienfaits de cette institution rayonnent dans tout le canton. On y vient de la Gruyère, de la Broye, de la haute Veveyse comme de la Siingne et du Lac, chaque vendredi, consulter le médecin.

L'action de la Ligue contre la tuberculose intéresse tout le pays et il serait grandement désirable que dans chaque district s'établisse un dispensaire. Alors le Dispensaire de Fribourg, le mieux outillé, constituera le Dispensaire central, en relations constantes avec l'Office d'informations et d'assistance.

Que faut-il pour installer ces dispensaires de district ? Un médecin zélé, et une infirmière qui constituera le principal rouage du dispensaire ; elle visitera aussi les malades, leur donnera les soins nécessaires, fera l'éducation hygiénique des ménagères.

Cette infirmière, du chef-lieu du district ne sera bien sûr de loin pas suffisante pour accomplir sa lourde tâche. Trop souvent, dans nos contrées, les malades se fient à des conseils hasardeux et ils ne se décident que très tardivement à s'adresser au médecin et à se faire soigner normalement. L'infirmière devra s'attacher à montrer tout le danger d'une telle manière de procéder. Elle s'efforcera de décider non seulement les malades, mais tous ceux qui lui paraissent suspects, à s'éclairer sur l'état réel de leur santé et à réclamer, s'il y a lieu, les soins nécessaires.

Pour accomplir ce travail, il faut, on l'aura compris, l'infirmière locale, l'infirmière de paroisse. Celle-ci signalera les tuberculeux ou les malades au dispensaire de district ou au médecin. Elle ne sera pas seulement une active collaboratrice du médecin, mais encore celle du chef de la paroisse et l'éducatrice du peuple.

Dans le Grand-Duché de Bade, et en Alsace, chaque commune a un poste d'assistance rurale avec infirmière à demeure. Dans plusieurs cantons du nord-est de la Suisse existe une semblable organisation, grâce aux sections de la Société suisse d'utilité publique des femmes, de l'Œuvre de protection de la jeune fille ou des sections de la Croix-Rouge ou du Kath. Frauenbund.

On ne manquera pas d'objecter : « Où se formera votre infirmière locale ? Qui la rétribuera de ses peines ? »

Elle se formera dans notre Ecole d'Infirmières, à Pérolles, qui est beaucoup plus utilisée par les ressortissantes des cantons voisins que par les jeunes filles du canton de Fribourg.

Qui la rétribuera ? Les communes formant la

paroisse, de la même manière qu'elles rétribuent l'institutrice ou l'instituteur, les familles aisées auxquelles elle prètera ses services, puis des personnes généreuses ne manqueraient pas d'apporter aussi leur précieux concours dans la solution de cette question. Enfin, la Confédération viendra à son tour encourager l'institution des infirmières sanitaires de paroisse par des subsides prévus dans le projet de loi sur la lutte contre la tuberculose et qui seront les bienvenus.

Il est à souhaiter qu'il se trouve dans chacune de nos paroisses une jeune personne ou veuve suffisamment instruite, disposée à faire des études d'infirmière et qui constituera le dispensaire local.

L'infirmière de paroisse s'associera à toutes les œuvres de préservation sociale qui préoccupent le plus à l'heure actuelle et, par ses conseils, elle saura prévenir et combattre autour d'elle la mortalité infantile et ce fléau si pénible et si douloureux pour la société : la tuberculose.

Instruite et dévouée comme nous l'espérons, ayant la pleine connaissance de ses devoirs, sachant trouver auprès de Dieu l'idéal nécessaire pour surmonter ces ennemis et les difficultés de sa tâche, l'infirmière sanitaire de paroisse sera la grande consolatrice des pauvres souffrants.

Ordon nous donne des infirmières de paroisses.

Examens de maturité fédérale

M. Louis Ferrini, de Rueyres-les-Prés,ève de l'Institut Sarasin, vient d'obtenir le plus grand succès aux examens de maturité fédérale, qu'il a passés à Genève.

Ligue pour la conservation de la terre fribourgeoise

On nous prie d'insérer : Cette association d'utilité publique poursuivra la réalisation de son programme : a) par intervention de l'Office d'informations dans les achats, ventes et remises à ferme de domaines ou alpages, etc. ; b) par des directions, des interventions auprès des bailleurs de fonds, pour les propriétaires obérés ou désirant acquérir une propriété rurale ou aussi seulement affermer un domaine ; c) par intervention dans les concordats et éventuellement dans les partages.

L'exécution du programme a été confiée à un Office d'informations gratuites, dont la gérance a été remise à M. Ant. Morard, député, avec bureau à l'ancien hôtel Moderne, à Bulle. Téléphone N° 144. Cet Office coopérera à tout ce qui pourrait développer la formation professionnelle de nos jeunes campagnards et les mettre en état de cultiver avec le succès et les méthodes qui garantiront la conservation de la possession de notre bonne terre fribourgeoise.

La ligue n'a aucune visée hostile à nos Confédérés des autres cantons établis chez nous ; la tolérance est d'ailleurs dans le caractère et les traditions fribourgeoises ; nous ne nous en départirons pas.

Enrayer l'émigration de l'agriculteur fribourgeois, lui conserver la possession et la jouissance de son sol national est une œuvre digne de la collaboration et de l'appui effectif, moral et financier de tous les Fribourgeois et spécialement des autorités constituées, civiles et ecclésiastiques. Ce concours peut être fourni : a) en se faisant recevoir membre de la ligue avec une cotisation annuelle et volontaire d'au moins 1 fr. ; b) en renseignant rapidement l'Office sur les ventes, les achats et les mises en location de domaines ou propriétés rurales, que conquies en prévision ou en exécution.

Un agent local sera désigné dans chaque commune. Sur demande, le gérant de l'Office se rendra à domicile. Il se mettra, en outre, à disposition les jours de foire dans l'un ou l'autre chef-lieu de district. Une publication ultérieure indiquera le local et l'heure. Nous adressons un pressant appel à tous nos concitoyens en faveur de notre entreprise.

Conservatoire et académie de musique

On nous écrit : Par suite d'une autorisation spéciale de la Direction de police cantonale, les cours individuels (piano, violon, etc.) commenceront le 2 octobre. Les cours généraux, par contre, ne s'ouvriront que le 15.

A cette occasion, nous attirons l'attention du public spécialement sur le fait que, malgré le renchérissement général, les prix de notre école de musique sont de beaucoup inférieurs à ceux de toutes les écoles similaires de musique en Suisse et à l'étranger.

Il est bien évident que les parents, soucieux de l'éducation musicale de leurs enfants, trouvent au Conservatoire, mieux que partout ailleurs, l'enseignement le plus fécond ; les auditions publiques, ainsi que l'enseignement en classe, forment, en outre, des stimulants très appréciables.

Aussi, nous avons l'espoir que notre modeste, mais sérieuse école de musique rencontrera de plus en plus l'estime, la sympathie et l'appui du public.

Les demandes d'inscription sont reçues par écrit, ou au bureau, qui est ouvert tous les jours, de 6 à 7 h. du soir.

Calendrier

Samedi 28 septembre

Saint WENCESLAS, martyr

Saint Wenceslas, duc de Bohême, était plein de vénération pour le Sacrement de l'autel. Il préparait lui-même le pain et le vin destinés à l'auguste sacrifice et visitait souvent nu-pieds les églises de sa capitale. Son frère Boleslas, excité par sa mère, qui était païenne, attira le duc chez lui et le tua, la nuit, pendant qu'il était en prière, le 28 septembre 938.

FORCE SANTÉ



VIGUEUR

Le VIN de VIAL

Par son heureuse composition

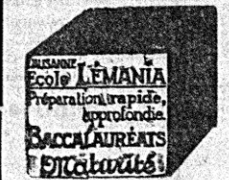
QUINA, VIANDE LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

est le plus puissant des fortifiants. Il convient aux convalescents, vieillards, femmes, enfants, et toutes personnes délicates et débiles.

VIAL Frères, Ph^o, 36, Place Bellecour, LYON
DANS TOUTES LES PHARMACIES DE SUISSE

Jeune homme

18 ans, intelligent et habile, parlant allemand, romanche, italien, passablement bien le français, demande place comme domestique de maison, commissionnaire ou portier dans la ville de Fribourg. Très bon cycliste. Offres sous P 5676 F à Publicitas S. A., Fribourg.



On demande
GARÇON
de 16-17 ans, ainsi qu'une

JEUNE FILLE
pour tout faire. Entrée tout de suite. 5313
S'adres. sous chiffre P 5679 F à Publicitas S. A., Fribourg.

On demande pour la France
UN JEUNE HOMME

catholique, de langue française, de toute moralité, comme valet de chambre. Gages 50 fr. par mois. 5378
S'adresser sous P 5639 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
JEUNE FILLE

de 14 ans, honnête et aimable, pour garder un enfant. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Offres à E. BREN, instituteur, Rudolfstetten, dist. Bremgarten. 5305

Bonne famille

prendrait encore quelques demoiselles pour la pension. 5397
S'adresser : Epicerie Mises, rue de Lausanne, 60.

A LOUER
sur la route de la Glâne, appartement avec jardin. 4944
S'adresser : rue du Temple, 15.

FABRIQUE D'ENGRAIS CHIMIQUES de Fribourg

Le coupon N° 17 pour l'exercice 1917-18 est payable dès ce jour par 25 fr. — à la Banque Populaire Suisse, à Fribourg, ou chez MM. Morel, Chavannes & C^{ie}, banquiers, à Lausanne-Fribourg, le 25 septembre 1918.

LA DIRECTION, 5311

GRAND CHOIX

Jardinières en fer forgé
Sellettes
Tables à thé
Etagères
Guéridons
Pharmacies
Travaillouses
Couvertures laine
Couvertures piqué

A PRIX AVANTAGEUX



chez **Paul LEIBZIG**

Meubles en tous genres
FRIBOURG
Avenue de Pérolles, 4. — Téléphone 5.58

Location d'auberge

La commune de Treyvaux mettra en location, pour le terme de trois ans et selon conditions qui seront lues avant les enchères, son auberge communale (auberge de la Croix-Blanche) avec ses dépendances, jardins, assots, remise, porcherie, etc. Etablissement d'ancienne renommée. Clientèle assurée. Les enchères auront lieu le **mardi 15 octobre, à 11 heures du jour**, dans une salle particulière de l'auberge. P 5657 F 5396
Par ordre : Le Secrétaire.

UNE CHEF CARTONNIÈRE

connaissant bien le métier.

Un contremaître cartonnier

capable, ayant déjà occupé place analogue, un bon coupeur, ainsi que quelques bonnes ouvrières

SONT DEMANDÉS

tout de suite ou pour époque à convenir. Forts gages et travail assuré. Adresser offres sous chiffres P 23459 C à Publicitas S. A., Fribourg. 5258

MAGASIN A LOUER

pour tout de suite ou date à convenir. Situation au centre des affaires. S'adres. à M. Rody, libraire, 45, rue de Lausanne, Fribourg.

HABILLEZ-VOUS

CHEZ

KRÖNER-NAPHTALY, Fribourg

34, Avenue de la Gare, 34

à côté de l'Hôtel Terminus



Nous rappelons à notre honorable clientèle et au public en général que les dernières nouveautés d'automne sont en rayons aux prix les plus avantageux.

Comme toujours, nos

Complets, Pardessus ou Ulster

sont d'un travail absolument soigné, d'une coupe irréprochable et d'une qualité sans égale.

Nous invitons cordialement nos clients à visiter nos rayons. Ils pourront se convaincre eux-même du choix immense mis à leur disposition.

†
Monsieur Antonin Andenot et ses enfants : Aline, Denise, Héribert et Dagobert ;
Monsieur Louis Sufjan ;
Madame Cécile Felchlin et ses enfants : Elise et Louis ;
Monsieur Candide Weber ainsi que les familles alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
MADMOISELLE
Mary-Louise AUDERGON
eu chère fille, sœur, nièce, cousine et fiancée, élevée à leur tendre affection, doulueuse de la grippe, à l'âge de 21 ans, munie de tous les secours de la religion. L'enterrement aura lieu samedi matin.
Départ de l'hospice Daler, à 7 h. heures.
L'office d'enterrement aura lieu au Collège, à 9 h.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.
R. I. P.

†
L'office de trentième pour le repos de l'âme de
MADMOISELLE
Hélène de SCHALLER
sera célébré à l'église de Belfaux, le samedi 28 septembre, à 8 h.
R. I. P.

†
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de
MONSIEUR
Cyprien CLERC
aura lieu samedi 23 septembre, à l'église du Collège, à 8 1/2 de matin.
R. I. P.

†
L'office de septième pour le repos de l'âme de
MONSIEUR
Charles MAURON
sera célébré à l'église du Collège, le lundi 30 septembre, à 8 heures.
R. I. P.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

des détaillants de la branche alimentaire

Jeu di 3 octobre 1918, à 10 heures 3/4 du matin dans la grande salle du Casino, à Berne

La situation actuelle du commerce de détail privé de la branche alimentaire exige la convocation d'une assemblée dans laquelle seront présentés les rapports suivants :

1° Situation actuelle de notre importation de denrées alimentaires.

Rapporteur : Monsieur W. Held, secrétaire du syndicat S. S. S. « Sisba ».

2° Coopération du commerce de détail libre au ravitaillement de notre pays en marchandises et attitude à prendre vis-à-vis de la requête adressée au Conseil fédéral suisse par l'Union des sociétés coopératives de consommation concernant les restrictions à apporter au commerce privé.

Rapporteur : Monsieur le conseiller d'Etat Dr Tschumi, président central de l'Union suisse des arts et métiers.

Ensuite discussion générale et résolutions.

Tous les détaillants de la branche alimentaire, qu'ils fassent ou non partie d'une organisation, sont invités à assister à cette assemblée d'une haute importance.

Association des Epiciers suisses. Association suisse de maisons de gros indépendantes dans la branche alimentaire. Union suisse des classes moyennes du commerce. Union suisse des Sociétés des Services d'escompte. Association suisse des Maîtres-boulangers et Confiseurs. Union suisse des Confiseurs-pâtisseries. Union suisse des Droguistes. Fédération suisse des Négociants en vins.

Syndicat suisse des Importateurs de Comestibles. Société suisse des Maîtres-boulangers. Union suisse des Laitiers. Société du Commerce suisse de beurre et fromage au détail.

Le cabinet dentaire B. PÉGAITAZ

Dentiste diplômé fédéral

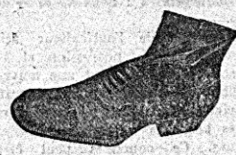
BULLE

est transféré au bâtiment de la Banque de l'Etat (Hôtel Moderne). — Consultations de 9 h. à 5 h. — Téléphone 113.

DOMAINE A VENDRE

A vendre, à Noréaz, un domaine de 40 poses dont 5 poses de bois (30 poses attenantes). Bâtimens en bon état, grange séparée, 2 écuries, porcherie, grand creux à purin, lumière électrique. Les enchères auront lieu le **jeudi 3 octobre, à 11 h. du jour**. Pour visiter, s'adresser à M. G. Burgy, buraliste, à Noréaz. Les exposants : Ant. BURGy et ses enfants.

Avant de faire votre commande, il est dans votre intérêt de demander notre catalogue. A qualité égale, toujours meilleur marché



Chaussures Modernes S. A.

J. Marty, gérant

FRIBOURG

VENTE D'IMMEUBLES

Le samedi 5 octobre prochain, à 2 heures de l'après-midi, dans une salle particulière du Café des Vernes, à Pringy, le soussigné exposera en vente aux enchères publiques, aux conditions qui seront lues avant la vente :

1. Le Café-restaurant des Vernes, avec grange, écurie et 3 poses de terre.
 2. Le Gypse de Pringy, avec 6 poses de terre. Usine en pleine activité, qui fournit à l'agriculture des gypses dont la renommée est connue.
- Le tout, atenant, est situé dans la commune de Gruyères, à 100 mètres de la gare. Cette commune est exempte d'impôts. Pour tous renseignements, s'adresser au tenancier de l'établissement ou au soussigné.
Auguste Grand, Fribourg.

COMBUSTIBLE

A vendre, pour la consommation dans le canton de Fribourg, 100 tonnes

briquettes de houille belge

par wagon ou en bloc. Plus de 6000 calories. — Offres à Messieurs PASQUIER, KIEFER, BIZOT, 9 bis, avenue de la Gare, LAUSANNE. 13626 L 5125

BASSINS DE FONTAINES en ciment armé

Toutes dimensions. — Plus de 800 pièces vendues en 6 ans. Meilleures références. — Sur demande, on se rend à domicile. Se recommande, 4900-1045

Léonard DAFFLON, matériaux de construction, MARSENS.

Gesucht

ein lebenswürdiges 14 jähriges Mädchen zur Hütung eines Kindes. Dasselbe hätte Gelegenheit deutsch zu lernen.

Offren gell. an E. Brem, Lehrer, Rudolfstetten, Bez. Bremgarten, Kt. Aargau.

Demoiselle de magasin

connaissant les deux langues, est demandée. 5304
S'adresser sous chif. P 5667 F, à Publicitas S. A., Fribourg.

MODES

Jeune fille sérieuse demande engagement pour la saison d'hiver, dans bonne maison de Fribourg. Faire offres V. M. V. Poste restante, Zoug. 5363

JEUNE HOMME

habile et intelligent, comme garçon de droguerie. 5310
S'adresser : Droguerie Centrale, Fribourg.

ANGLAIS

Deux jeunes gens désirent des leçons. Préférence sera donnée à professeurs de nationalité anglaise. Offres par écrit sous P 5670 F à Publicitas S. A., Fribourg.

FROMAGER

ayant de bons certificats demande place pour le 15 octobre. 5316
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle sous P 1834 B.

JEUNE FILLE

On demande pour tout de suite, une jeune fille pour s'occuper de 2 enfants et aider au ménage. Bons soins assurés. 5398
S'adresser à M^{me} C. Westphale, Grand'Rue, Fleurier.

appartement

Famille de trois personnes demande joli

A VENDRE foin & regain

à consommer sur place, et le repais d'une vintaine de vaches. S'adresser à M. Joseph Barras, fermier, à Praroman.

Vente juridique

L'office des poursuites de la Sarine vendra samedi 28 septembre, à 2 1/2 heures après midi, à son local des ventes, à la Grenette : 1 pardessus, 2 redingotes avec gilets, 1 complet gris, 2 pantalons, 3 gilets et divers petits objets.

Cuisinière

EST DEMANDEE pour famille à Ballo. Gages à convenir. 5288
S'adresser sous N° 1828 B à Publicitas S. A., Bulle.

Fille de cuisine

Petit hôtel de Lausanne demande une fille de cuisine. Gages 50 fr. par mois. Entrée tout de suite. Offres sous chiffre V 13785 L à Publicitas S. A., Lausanne.

JEUNE FILLE

19 ans, honnête et travailleuse, demande place dans une maison privée de la ville de Fribourg. Offres sous P 5677 F à Publicitas S. A., Fribourg.

jeune fille

de 14 1/2 ans, pour son entretien. S'adres. sous chiffres P 5667 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Café-restaurant

en campagne, situé à 3 km. de Genève, à remettre tout de suite pour cause de départ. Grand jardin de plaisir et grand jardin potager avec dépendances. Situation unique et grande clientèle. Conditions avantageuses et sans reprise. P 21680 X 5318
Ecrire à M. Favai, café de la Place des Bergues, à Genève.

CADEAUX UTILES

Toujours GRAND CHOIX

Tables pour malades

Couvertures de laine
Duvets et coussins
Glaces et tableaux
Descentes de lit

Sellettes

Tables à ouvrages

Tables fantaisie

Pharmacies

Etagères, porte-fleurs

Pliants

Guéridons

Travaillouses, etc.

Se recommande, 4989 II

F. BOPP, ameublement

rue du Tir, 8, Fribourg

A VENDRE

un bon petit char à 4 roues, une table, 1 grand fourneau-poussier, à 4 trous, bouillotte et des casseroles, ainsi qu'un bon piano. S'adres. sous chif. P 5519 F à Publicitas S. A., Fribourg.